

Rueil-Malmaison, le 29 novembre 2018

**Free2Move lance son service d'autopartage à Paris**

- Dès lundi 3 décembre, [Free2Move Paris](#) met à disposition une flotte de 550 voitures électriques Peugeot iOn et Citroën C-Zéro.
- L'expérience d'utilisation est simple et pratique grâce à l'**application Free2Move Paris**.
- **Deux formules** sont disponibles **sans durée minimale de location** :
  - Un tarif à 0,32€/minute **avec un abonnement** à 9,90€/mois (sans engagement) pour un usage régulier,
  - Un tarif à 0,39€/minute **sans abonnement** pour un usage occasionnel,
  - Les frais d'assurance sont inclus.
- Ce service d'autopartage fonctionne en **stationnement libre et gratuit** dans Paris. Il est possible de se garer sur les places de voirie autorisées ainsi que sur certaines places réservées aux véhicules électriques (ex Autolib).
- Le service Free2Move Paris est **disponible 24/7**. Les voitures sont régulièrement **rechargées** par des équipes dédiées.

**Brigitte Courtehoux**, Directrice de la marque Free2Move déclare : « Deux ans après son lancement, Free2Move compte déjà plus de 1,5 million d'utilisateurs dans 12 pays avec une flotte de 65 000 véhicules. Nous sommes heureux de lancer notre service d'autopartage à Paris et nous visons également à déployer prochainement notre offre dans les alentours de la capitale. »

[Vidéo du service Free2Move Paris](#)

[Photos du service Free2Move Paris](#)

Contact presse : Marguerite Hubsch, +33 6 78 80 09 53, [marguerite.hubsch@mpsa.com](mailto:marguerite.hubsch@mpsa.com)

**À propos de Free2Move**

Créée en septembre 2016, la marque Free2Move fédère l'ensemble des services de nouvelles mobilités du Groupe PSA pour satisfaire les différents besoins de déplacement de ses clients particuliers et professionnels (services d'autopartage, de gestion de flotte et de location longue durée multimarques). Free2Move compte aujourd'hui plus d'1,5 million de clients dans le monde. L'application Free2Move permet de choisir le moyen de transport le plus approprié en quelques clics.

# FREE2 MOVE PARIS

- Le service d'autopartage en stationnement libre est **disponible 24/7 dans tous les arrondissements** de la capitale.
- Une **expérience simple et pratique** : l'**application Free2Move Paris** - téléchargeable depuis l'Apple Store et Google Play Store – vous permet d'identifier un véhicule disponible à proximité, de le réserver, de l'ouvrir, de repérer des places de stationnement réservées aux véhicules électriques puis de terminer la location.
- **Deux formules** sont disponibles :
  - Pour un usage régulier : 0,32€/minute **avec un abonnement** à 9,90€/mois
  - Pour un usage occasionnel : 0,39€/minute **sans abonnement**
- **Aucune durée minimale de location** n'est exigée, les **frais d'assurance et de stationnement** dans la zone couverte sont **inclus**.
- **Pour s'inscrire** : renseignez simplement vos coordonnées, votre permis de conduire, votre carte d'identité et vos données bancaires dans l'application Free2Move Paris.